



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 3

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

La santé maternelle et infantile
dans certains des pays en développement

Questions de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 9 mars 2010

LE SÉNAT

Le mardi 9 mars 2010

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

LA SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE DANS CERTAINS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Le gouvernement de madame le leader a annoncé, le 27 janvier dernier, qu'il attirerait l'attention des pays du G8 et du G20 sur la santé maternelle et infantile dans certains des pays les plus pauvres du monde. Il a réaffirmé cet engagement dans le discours du Trône.

Toutefois, le gouvernement a annoncé le gel des budgets de l'aide internationale. Comment le gouvernement compte-t-il améliorer la santé maternelle et infantile dans ces pays en développement en gelant les budgets et sans couper dans les programmes d'aide en place?

• (1500)

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, je crois que le gouvernement est en mesure de gérer son aide internationale de manière plus responsable. La ministre Oda a justement pris les mesures nécessaires en ce sens il y a plus d'un an, voire deux.

Comme le sénateur vient de le dire, à titre de président du G8 en 2010, le Canada se fait le maître d'œuvre d'une initiative importante qui vise à améliorer la santé des femmes et des enfants dans les régions les plus pauvres du pays. Lorsque ces réunions auront lieu en juin, je crois que le sénateur Tardif se rendra compte que les autres ministres du G8 appuieront sans réserve cette initiative, à l'égard de laquelle le Canada assumera le leadership.

Le sénateur a peut-être eu connaissance de l'annonce selon laquelle la ministre Oda présidera une réunion spéciale en avril à Halifax. A cette occasion, on présentera les documents de travail sur la forme que devrait prendre cet appui selon le gouvernement.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, il semble y avoir des contradictions dans les affirmations et les politiques du gouvernement. La Fondation internationale de Planning Familial offre des programmes visant l'amélioration de la santé maternelle. Elle est appuyée par le gouvernement du Canada depuis les années 1980. Or, cette fondation attend toujours un renouvellement de fonds de 18 millions de dollars pour les trois prochaines années. Pourquoi le gouvernement ne renouvelle-t-il plus ces fonds?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, je crois avoir répondu à cette question dans ma dernière intervention. Au cours d'une réunion qui aura lieu à Halifax en avril, on présentera les documents qui indiqueront comment le gouvernement entend assumer un rôle de premier plan à l'égard de cette question. Ce qui est important de comprendre, c'est que le gouvernement, en tant qu'hôte du G8, a un objectif fort simple, soit sauver la vie des enfants et des mères vulnérables dans les pays du tiers monde.

J'invite les sénateurs à attendre la réunion, qui aura lieu le mois prochain, moment qui approche à grands pas. Il n'y a absolument pas de contradiction. En tant que ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international, Mme Oda a pris de nombreuses mesures pour diriger les fonds vers des secteurs où ils pourront véritablement améliorer les choses. Des progrès considérables ont été observés.

Comme les sénateurs le savent, la ministre Oda a pris les arrangements nécessaires pour que les vivres soient acheminées par des moyens plus directs. Elle a mis en place de nombreuses initiatives efficaces. Je pense que le sénateur conviendra avec moi que, à certains égards, on a reconnu les mérites de la ministre. Elle ne s'attend pas à recevoir beaucoup de fleurs, mais on a reconnu d'une certaine façon le bon travail qu'elle effectue en tant que ministre responsable de l'ACDI.